CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Le Prix de l'Abeille est fixé — DIX PIASTRES PAR AN, payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera discontinué que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront chargés aux mêmes prix que la première insertion, c'est à dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyé.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leurs gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de recevoir un abonné, ni de l'inscrire suspendre un abonnement.

POUR PLAQUEMINE.

Le superbe bateau à vapeur **Monmouth**, cap. J N Dough, partira comme packet régulier de ce port, tous les Mardi et Vendredi à 10 heures, et en revenant laissera Plaquemine les Jeudi et Vendredi à midi, s'adresser pour fret ou passage à bord ou à

EASTMAN & BROTHERS.

POUR ST. LOUIS & ALTON.

Le bateau à vapeur **George Collier**, cap. Tevor, partira positivement pour les ports ci-dessus et intermédiaires, s'adresser pour fret ou passage à bord ou à

EASTMAN & BROTHERS, 30, vieille levée.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur **COMMERCE**, cap. Vatie, partira tous les Mercredis à 10 heures du matin, et fera à l'avenir le service de paquet régulier. Les propriétaires désirant mériter l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, ne négligeront rien pour rendre ce bateau aussi agréable aux chargeurs et aux passagers.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à J MATTERE, 10, rue St Louis

Paquet régulier entre la Nlle Orléans et Natchez—Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON, capitaine Perez, partira pour les ports intermédiaires tous les mercredi à 10 heures précises du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

GRIVOT & PAIGE, 14 rue Poydras.

N B — Ce bâtiment est neuf, et construit pour la commodité des passagers.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW-YORK — La goëlette fine voilière REBECCA, capitaine Beals, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu; pour la balance, s'adresser à

FORBUSH & STEBBINS, No 85 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK — La goëlette fine voilière RAPID, capitaine Gould, a besoin de 300 barils, et peut accommoder 10 passagers de chambre et 40 dans l'entrepont, s'adresser à

FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH — La belle et fine voilière goëlette MARION, cap. Eaton, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus dimanche, 19 du courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à L. D. C. WOOD, 22 rue Poydras.

Pour Richmond—Le beau brick ORION, capitaine Card, partira sous peu de jours—s'adresser à bord ou à

ROBINSON & co. 45 rue du Camp

POUR BOSTON.

Le beau navire fin voilier **Providence**, capitaine Pease, partira sous peu, s'adresser pour passage seulement à L H GALE.

POUR NEW YORK—Nouvelle Ligne—Devant partir samedi, 18 Février—Le navire SARATOGA, capitaine Hathaway, partira pour le port ci-dessus. S'adresser pour fret de 50 balles coton ou passage, à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou à FRANKLIN & AMES, 55, rue du Camp.

POUR SAVANNAH — La nouvelle goëlette **Marion**, fine voilière, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés, partira pour le port ci-dessus. S'adresser pour le fret ou passage à L. D. C. WOOD, 22 rue Poydras.

POUR BOSTON — Passage seulement — Le superbe brick fin voilier **Rapid**, capitaine L. Crow, partira incessamment. Pour passage seulement s'adresser à L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR CHARLESTON—Le brick de première classe HIRAM, capitaine Bacon, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira positivement le 18 du courant. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT. 14 rue Bienville.

A LOUER OU A FRETER

Le beau brick **Canonicus**, doublé et chevillé, très fin voilier, portant 750 balles de coton, est prêt à recevoir son chargement pour tout port, s'adresser à ou les conditions à L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON.

La goëlette fine voilière **Hannah**, capitaine Lasker, a besoin de 100 balles pour compléter son chargement, pour fret ou passage s'adresser à BAILY & ABBOTT, 14, rue Bienville

POUR NEW YORK—Le fin voilier A 1 brick DANIEL KILBY, capitaine Antony, est prêt à recevoir cargaison, il peut porter 300 boucauts et partira en fret ou en bas de la côte pour compléter son chargement. Pour passage s'adresser à bord un peu au dessous de la Barrière de la vieille levée, ou à

HOSKINS & WILCOCK, rue du Camp No 51.

POUR PHILADELPHIE—Première classe—Le navire paquebot EDWARD BONAFFEE, capitaine C. Vaudyke, ayant la grande partie de son chargement engagée et allant partir sous peu. S'adresser à bord vis-à-vis l'Hotel des monnaies ou à

JAMES REED & Co 35 rue Royale.

POUR NEW YORK—Le superbe brick TROJAN, capitaine Buckner, doublé en cuivre, partira de suite. S'adresser pour passage à

L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BOSTON—Passage seulement—Le brick de première classe NORTHERNER, capitaine Stevens, ayant toute sa cargaison engagée, partira immédiatement. S'adresser au capitaine à bord ou à

FORBUSH & STEBBINS

POUR PENSACOLA.

La goëlette packet bien connue **Elisabeth** ... s'adresser pour fret ou passage à bord ou à

HEFFORD & SORGENFREY, 18, rue Poydras.

POUR SAVANNAH LIGNE DU COMMERCE—La goëlette RICHARD HENRY, capitaine Stewart, fine voilière, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus, pour fret ou passage s'adresser à bord ou à L. D. C. WOOD, rue de Poydras No 22.

POUR LA MOBILE.

La goëlette fine voilière, **Orbit**, cap. Williams, ayant une partie de son chargement engagée, sera de suite expédiée pour le port ci-dessus, pour fret ou passage s'adresser à

FORBUSH & HEBBENS, 85, rue de la Commune

POUR NEW-YORK

Passage seulement

La superbe goëlette **Cordova**, cap. Ward, partira de suite, s'adresser pour passage à L H GALE, 93 rue de la Commune

POUR LA MOBILE

La goëlette **Ellen**, cap. Smith, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira pour le port ci-dessus Samedi 18 courant. Pour la balance s'adresser à bord ou à GRIVOT & PAIGE, 12, rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE

Le A 1 beau paquet **Archer**, cap. Marlin, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le magasin de HOSKINS & WILCOX, 51, rue du Camp

POUR MOBILE.

La goëlette **Ellen**, fine voilière, capitaine ..., est prête à recevoir un chargement, et partira de suite. S'adresser pour fret ou passage à bord au Picaloumer, ou à

GRIVOT & PAIGE, No. 12, Poydras

POUR PHILADELPHIE—Le brick de première classe **Daniel Kelly**, capitaine Amery, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira promptement. Pour conditions de fret ou passage s'adresser à

HOSKINS & WILCOCKS, 51 rue du Camp

POUR BOSTON

La barque fine voilière MARY, cap. Watts, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus, et pourra prendre quelques tonneaux de fret. Pour les conditions pour passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

POUR NORFOLK—City Point et Richmond, le beau brick ORION, cap Card est prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus, s'adresser à ROBINSON & Co. 45 rue du Camp

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.

Le navire de 1ère classe, fin voilier **MOZART**, cap. A. Welsh, sera expédié de suite pour le port ci-dessus, pour fret ou passage s'adresser à

L MILLAUDON & Co.

POUR LIVERPOOL—Le nouveau navire A 1 LE TAGUS capitaine Pratt, partira sous peu, il désire la charge de 200 balles de coton, pour compléter son chargement, s'adresser pour fret ou passage à JAMES GRIMSHAW, rue du Canal No 63

POUR GLASGOW.

Le superbe et fin voilier brick **Canonicus** cap. **Ragley**, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pour passage seulement s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire MORO CASTLE, capt. Smith, partira sous peu. S'adresser pour passage seulement, à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

ARMES DE GUERRE—MM Blanche frères, ont l'honneur de faire savoir à MM. les membres des Gardes d'Orléans et autres compagnies, qu'ils ont reçu dernièrement plusieurs caisses FUSILS et SABRES, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Pour Liverpool—Le beau navire de 1re. classe CANDIAN, fin voilier, tirant peu d'eau, capitaine Webb, désire 150 balles pour compléter son chargement. S'adresser pour fret ou passage à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le superbe et fin voilier brick HARDY, capt. Brockman, a besoin de 200 balles pour achever son chargement. Pour fret de ces balles ou pour passage, avec de superbes emménagements, s'adresser à

L H GALE, 33 rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le beau navire de première classe JACOB TENNEL, capitaine Connaway, de marche supérieure, et tirant peu d'eau, ayant tout son chargement engagé, offre de prendre seulement des passagers. S'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville

POUR LIVERPOOL—Le beau navire de première classe LEVANT, fin voilier, capt Bartlett, partira sous peu pour le port ci-dessus. S'adresser pour le fret à

KOHN, DARON & Co. 28 rue Bienville.

Pour Liverpool—Le navire neuf le COLUMBUS, capitaine Isaac L Coffin désire 300 balles pour compléter son chargement—Pour fret ou passage s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 11 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire de première classe ROGER SHERMAN, cap Lowells, a besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement.

Pour conditions du fret ou passage s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire A 1 fin voilier, JACOB PERKINS, cap Shoot, a besoin de 200 balles pour compléter son chargement.

Pour conditions et pour passage, s'adresser à L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier **MONTICELO**, capitaine Lawton partira immédiatement. Pour fret de 200 balles, ou pour passage, s'adresser à L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL

Le beau navire **Sarah Parker**, a besoin de 250 balles pour achever son chargement, pour ce fret ou pour passage s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe, fin voilier **Telumah**, capitaine Geo. Barstow, a besoin de 300 balles pour compléter sa cargaison. Pour conditions de ce fret et pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re. classe **Humphrey**, capt. Langdon, prendra environ 1000 balles en chargement et est prêt à être affrété, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co. 31 rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire ROBERT FULTON, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. Dubs. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL—Le A 1 navire TAMANEND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier A 1 **Lagrange**, capitaine Patten sera expédié promptement.

Pour fret de 350 balles, ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.

Le beau et fin voilier navire, de 1ère classe **Médora**, capitaine Nowell, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L H GALE, 93 Rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Le navire A 1 RENOWN, capt. Goldsmith, ayant tout son chargement à bord à l'exception de 300 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO—Le brick de première classe KINGLEADER, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Gustave, Seimeier, partira sous peu, ayant les trois quarts de sa cargaison; s'adresser pour la balance et passage à bord près de la presse à coton d'en bas, ou à

ANT. GUTIERREZ 12 V. Levée.

POUR MATAGORDA Texas—La goëlette HENRY, capitaine Grime, partira positivement lundi ou mardi prochain, sans faute pour le susdit port, il peut se charger de 150 tonneaux. S'adresser pour le fret ou passage à bord, au dessous de la Presse à Coton d'en haut, ou à

TOBY & BROTHER, rue du Camp, No. 36.

POUR MATAGORDA, Texas.

Premier navire.

LA nouvelle goëlette **URCHIN**, cap. Thorbridge sera expédiée de suite, pour fret ou passage s'adresser à Juré & M'Donald, rue du Camp, No. 62, ou au capitaine à bord.

POUR VERA-CRUZ—Le brick CAYNON fin voilier, capitaine Corsey désire 200 balles pour fret ou passage s'adresser à

Mess BAILEY & ABBOTT.

POUR VELASCO & BRAZORIA.

La goëlette paquebot régulier Texas, cap H Parker doit partir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la presse à coton d'en bas, ou à

JAMES REED & Co. 35, rue Royal.

Pour la Baie de Galveston.

La solide et fine voilière goëlette **Trent**, cap. McNiel, partira bientôt, pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 10 passagers à la chambre, s'adresser au cap. à bord vis-à-vis le poteau no. 13 ou à

EASTMAN & FRERE, 30, vieille levée.

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière LADY HOPE, capitaine Williams, sera expédiée sans délai pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

KOHN, DARON & Co.

POUR LA BAIE DE GALVESTON—La goëlette KOSCIUSKO, capt. Burns, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face le rue St Louis ou à

JAMES REED & Co 35 rue Royale

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le mistico espagnol CARMEN, capitaine Pagès, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira sous peu pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser à J. PRATS et fils

POUR TAMPICO—La goëlette BONITA, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira cette semaine. S'adresser pour passage, à J ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick de 1ère. classe, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **Comète**, capitaine Trout, est maintenant prêt à recevoir du chargement et sera bientôt expédié.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à HOSKINS WILCOCK. 51 rue du Camp.

Vendre. Louer ou Fréter.

FRET POUR LIVERPOOL—1400 cuirs salés à prendre, on préfèrerait un navire qui peut prendre son chargement devant les Presses à Coton d'en haut. S'adresser à TOBY & BROTHER, 36, rue du Camp.

A FRETER.

La goëlette de 1ère classe **FOREST**, cap Balch, de 115 tonneaux, maintenant de l'autre bord du fleuve est prête à recevoir son chargement, s'adresser à FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

A LOUER.

La chaloupe DU DEIDAMA, capitaine Jones, de 48 tonneaux, pouvant porter 40 boucauts, tirant 3 1/2 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée, à louer pour quelques voyages pour aller à Galveston ou d'autres bons ports, étant neuve et bien construite, il sera très facile de faire assurer étant bien chargée. S'adresser à

W. E. & R. MURPHY, No. 132, au vieux Bassin.

A LOUER OU FRETER—Deux belles goëlettes du port de 120 et 150 tonneaux, seront prêtes à recevoir chargement dans un ou deux jours. S'adresser à L. C. D WOOD.

A FRETER OU A LOUER—Le beau brick COMET, capitaine Dickenson, prendra du fret ou des passagers pour un port quelconque du golfe du Mexique. S'adresser à GUCULLU, LAPEYRE & co.

A LOUER OU FRETER—Un superbe navire américain pouvant contenir 1200 balles de coton, ayant son lest à bord et prêt à prendre chargement, s'adresser à

JAMES REED & Co. 35 rue Royale.

A VENDRE—La goëlette VELASCO, du port de 69 tonneaux, peut porter 700 barils et ne tire que peu d'eau, à présent mouillée devant la presse à coton d'en bas. S'adresser à JAMES REED & Co, 35, rue Royale

A FRETER—Le brick MAGOWN, capitaine Dassing, est prêt à prendre chargement, et ira à la côte pour prendre cargaison pour un port du nord. S'adresser à

HOSKINS & WILCOCKS, 51, rue du Camp

A VENDRE.

LE brick TIGRESS, doublé et chevillé en cuivre, construit de chêne vert à Massachussetts, équipé de voiles, cordages et prêt à mettre en mer, port de 160 tonneaux—S'adresser à QUARLES & Co, No 21, rue de la Douane

A LOUER OU FRETER.—La belle barque fine voilière et doublée en cuivre MARINE, A. no. 1 capitaine David Lane, sera déchargée en peu de jours, pour fret ou louer pour Trieste, Marseille, Havre, Anvers ou Hambourg s'adresser à bord au capitaine ou à

R GRONING & Co.

A vendre à bord de la Marine, 30 barils maquereaux No. 2. 20 demi do do no 2. 50 do do no 3. 189 barils vides et 5 boucauts.

A fréter ou à louer—Le brick LUNE, fin voilier, doublé et chevillé, capitaine Hood, est prêt à recevoir du fret. Pour conditions, s'adresser à bord au capitaine vis-à-vis le marché aux légumes, ou à FORBUSH & STEBBINS.

PACANES—15 barils et 30 sacs à vendre par JAMES REED & Co, 35, rue Royale.

LE soussigné prévient le public et ses amis en général qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin de comestibles rue Royale No 137, et offre à vendre les articles suivants,

Fruits à l'eau de vie,
Fruits au sirop,
Liqueurs superfines,
Salaisons assorties,
Saucissons de Lyon,
Sardines à l'huile,
Framboises,
Champagne,
Eau de fleur d'orange,
Moutarde de Maille,
Guignolet,
Absynthe,
Huile d'olive,
do do pour lampe,
Madère,
Genièvre de Hollande,
Et un assortiment général de groceries.

A. CHAZOTTE.

ECOLE DE DEMOISELLES. POUR PENSIONNAIRES ET EXTERNES.

MME. ECOLE de demoiselles (pensionnaires et externes) de Mme. Brown, No. 95 Mercer Street New York, est située dans un des quartiers les plus élevés et les plus sains de la ville. La maison est spacieuse, et bien calculée pour recevoir une école respectable; les cours d'instruction, qui sont complets, embrassent les branches utiles de l'éducation et celles de l'ornement, comme aussi les maîtres les plus approuvés y sont employés. Le français y est professé par un natif de Paris.

Mme. Brown offre en outre, avec permission, les recommandations suivantes de ceux qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance.

A NEW-YORK.

John G. C. Verplanck,	J. M. Mathews, D. D.
W. Creighton, D. D.	Chancellor of the University
J. Brodhead, D. D.	
Rev. Thomas Picton, A. M.	Isaac Lawrence, Esq
Hugh Maxwell, Esq.	Charles Toron, Esq.
Horace Holden, Esq.	George Colgate, Esq.

A LA NOUVELLE-ORLEANS

James H Leverich, Esq. John M W Picton, M D.

A LOUER—Un magasin dans la rue de Chartres, convenable pour le commerce des marchandises sèches ou d'habillement—Aussi le second étage du no 25, rue de Chartres. S'adresser au no 17 rue du Canal.

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER, 50, rue du Canal.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à LINCOLN & GREEN. No 36 rue du Camp

A LOUER—Cette maison à trois étages maintenant occupée par M. W. Ker, située rue de l'Esplanade entre Condé et Royale.—On peut en obtenir la *possession* le 1er janvier 1837 S'adresser à A. RASH. no 75. rue de Chartres

BILLETS SORTIS AU TIRAGE DE SAMEDI DERNIER.

21 2 65 5 36 55 10 33 64 29 18 44

LOTERIE Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane

Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita, APPROUVÉ LE 21 MARS 1828.

Classe No. 11, pour 1837,

Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 25 février 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement, chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1 PRIX de...	$12,000...	est...	$12,000
1	4,000		4,000
1	3,000		3,000
1	2,000		2,000
1	1,170		1,170
10	1,000		10,000
10	600		6,000
10	500		5,000
15	300		4,500
179	140		22,800
126	80		10,080
126	40		5,040
126	20		2,520
3780	10		37,800
23436	5		117,180

27814 PRIX, montant à $243,090

Les billets sont seulement de **cinq piastres**, moitié $2.50; quart $1 25; paquets de 25 billets 125 garantis devoir tirer $60, et pouvant tirer **les quatre plus hauts prix**.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.

J. K MEAD, Directeur.

LE consul de France invite les personnes dont les noms suivent, à se présenter au consulat de France, rue Condé No—, pour y prendre connaissance d'affaires qui les intéressent. Il invite également les personnes qui pourraient donner sur les individus désignés ci-après, quelques renseignements, à les lui transmettre, soit par écrit, soit verbalement:

1o. Le sr Paris, bottier, et le sr. Charles Stanislas Lefebvre.
2o. Le sr. Bienvenu Granion et le sr. Mouillac.
3o. Le sr. Joseph Pugin, horloger.
4o. Le sr. Joseph Vasseur et Dme Ernestine Aubert, sa femme.
5o. Le sr. Constant Thomas Germain Goulay.
6o. Le sr. Charles Tarasis.
7o. La Dame veuve Bernard, dit Journu.
8o. Le sr. Dessert.
9o. Le sr. St. Maxance.
10o. La Dme Rosson.
11o. Le sr. P. Larroud.
12o. Le sr. Ravenel.
13o. Mme et Mlle Aurol.
14o. Le sr. Ferran fils.
15o. Mme veuve Alix.
16o. Le sr. Auguste Mornot, dit Laroze.
17o. Le sr. François Langlois.
18o. Mme veuve Loyseau de Montaugé.
19o. Le sr Segond.
20o. Le sr. Jean Gambelot.
21o. Le sr. Durocher.
22o. Le sr. Fauré.
23o. Les srs. Jean et Antoine Turpin.
24o. Mme Boyer.
25o. Mme Bodin, née de Léaumont,
26o. Mme Armand.
27o. Mme veuve Cormaux de la Chapelle.
28o. Mr. et Mme Joly.
29o. Mr et Mme Berthus.
30o. Le sr. M. Vindré
31o. Le sr. Rigaud (Jean Bapte. Henri)
32o. Le sr. Sylvester.
33o. Le sr. Hte Vieu.
34o. Le sr. Vertillot
35o. Le sr. Jules Guilhou.
36o. Le sr. Tusson (Etienne)
37o. Le sr. Th. Gaubert.
38o. Mlle Grimot (Marie Anne Sophie.)
39o. Mme veuve Lepin.
40o. Le sr. Chopard
41o. Mme veuve de Tilly.
42o. Le sr. Lebarron (Claude Alexandre.)
43o. Le sr. Pascale.
44o. Le sr. Maillard.
45o. Le sr Jumel
46o. Le sr. Louis René Legier.
47o. Le sr. Gaston Prouvert
48o. Le sr. Forget (Philibert.)
49o. Le sr. Lartel.
50o. Le sr. F. Bar.
51o. Le sr. Jean Désiré Renondeaux.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la 1re. Municipalité, Séance du 13 février 1837.

Résolu que, dans le cas où les adjudicataires des terrains vendus à l'enchère publique le 9 janvier dernier pour le compte de cette municipalité n'auraient pas, dans un délai de quinze jours après la date de la présente résolution, signé les actes de vente pardevant le notaire de la corporation, le maire est et demeure autorisé, après l'expiration de ce délai, à faire avertir que, conformément à la loi, les dits terrains seront mis en vente et adjugés à la folle enchère des adjudicataires qui ne se seront point conformés aux conditions de la vente susdite.

Signé, PAUL BERTUS, Recorder.

Approuvé le 14 février 1837.

Signé, D. PRIEUR, Maire,

Pour copie conforme, THEARD Jr. Secrétaire.

Avis de Banques et de Comp.

UNE assemblée des directeurs de la Compagnie du chemin de la Nouvelle Orléans et de Plaquemines qui a eu lieu aujourd'hui, conformément à un acte de la législature de la Louisiane, approuvé le 11 mars 1836, pour organiser ladite compagnie se trouvaient présens: MM. Joseph B Wilkinson, Arnaux Lanaux, Thos, H. Saul Jules Villeré et G B Milligan.

M. J, B. Wilkinson ayant été appelé au fauteuil, sur motion, M. G B Milligan fut unanimement élu président de la compagnie, et M. T H Saul agissant comme secrétaire.

Un plan du fleuve préparé par l'ingénieur de l'état, conformément à l'acte ci-dessus mentionné s'étendant de la partie supérieure de la Nlle. Orléans jusqu'au dessous du Détour des Anglais a été soumis à la direction.

Un comité composé de MM G B Milligan, A Lanaux et Jules Villé fut nommé pour conférer avec l'ingénieur de l'état, pour s'assurer de l'endroit le plus convenable pour ce chemin et pour s'entendre avec les propriétaires de terres à travers desquelles il doit passer, afin de faire un rapport à la prochaine réunion de la direction.

Le président fut nommé pour se rendre avec la Banque de Carrollton, et pour recevoir le paiement dû à la Compagnie du chemin de la Nouvelle Orléans et de Plaquemines, conformément à l'acte susmentionné, ainsi que l'acte amendant la charte de la Banque, approuvé le 1er de mars 1835. Extrait des minutes.

(Signé) T. H. SAUL, secrét.

Banque de l'Etat de la Louisiane
Nouvelle Orléans le 6 février 1837.

LES Actionnaires de cette Institution qui n'ont pas soldé entièrement leurs actions, sont prévenus que d'après un arrêté du comité des directeurs du 4 du courant, ils sont tenus de payer la balance avant le 31 Juillet prochain, à défaut de quoi ils perdront tous les paiements faits en acompte des dites actions, comme il est stipulé dans la 7ème section de l'acte d'incorporation.

RICHARD RELF, caissier.

Compagnie d'Assurance de l'Aigle.

LES actionnaires de cette compagnie se réuniront à leur bureau, pour l'élection annuelle des directeurs, qui aura lieu le lundi 20 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

Compagnie d'assurance de l'Union.
Nouvelle Orléans, le 3 fev. 1837.

LA réouverture des livres de la Compagnie d'assurance de l'Union aura lieu aujourd'hui à 10 heures au local de la banque de la Compagnie du chemin à coulisses d'Atchafalaya. Pa ordre des commissaires.

rue du Camp.

COMPAGNIE DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

De la Nouvelle Orléans 7 janvier 1837.

UNE assemblée générale des actionnaires, aura lieu au bureau de la compagnie, mercredi 22 du courant à une heure de l'après midi.

Par ordre de la direction, R. BRENAN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Nouvelle Orléans, 2 fevrier 1837.

L'ELECTION annuelle de onze directeurs pour cette institution, pendant l'année prochaine, aura lieu au local de la banque, le lundi 6 mars prochain de 11 heures du matin, à 2 heures du soir.

EDWD. DUPLESSIS. Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils partiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.

GEO. MERRICK, Ing.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque Commerce.

LE soussigné partant pour France prévient les personnes à qui il peut devoir, de présenter leur compte pour être payées d'ici au 1er de mars, et ceux qui lui doivent de venir payer dans le même tems.

C. POITTEVIEN.

A VENDRE—DEUX CHARRETTES attelées par deux beaux mulets bien connus; les charrettes sont presque neuves. Aussi, un Cheval de selle. S'adresser au soussigné, rue Tchoupitoulas, entre Delor et Louisa.

RIVIERE père.

Détenus à la géole de la paroisse Jefferson les deux nègres Hébrum et Jordon, appartenant à Monsieur Hickman de la Virginie, et Wilson appartenant à M. Warlay. Les propriétaires sont invités à les réclamer conformément à la loi.

Paroisse de Jefferson le 27 février 1837.

Jques. CHARBONNET, Jr Shériff.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne la semaine dernière, la négresse MARY âgée d'environ 18 à 20 ans, jolie figure, parlant l'anglais seulement, taille d'environ cinq pieds, elle était vêtue d'une robe bleue et d'un tablier noir.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque la logera à la geole de la première municipalité.

25 PIASTRES DE RECOMPENSES.

PARTI marron le 15 janvier courant du bateau à vapeur Les deux amis (Two friends) qui est dans le chantier de M. Byrn l'esclave **Joseph Creighton**, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 5 pouces légèrement marqué de la petite vérole, appartenant au bureau des travaux publics; il avait lorsqu'il est parti, un bonnet de drap noir une veste bleue, et un mauvais pantalon, il parle Anglais et Français, il avait vécu en ville auparavant d'être acheté par le bureau des travaux publics.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera à la géole ou me le ramènera au bureau ou à M. Rousseau secrétaire du bureau des travaux publics, rue Toulouse No. 27. Wm. MAYO

Surintendant général des travaux publics capitaine du bateau à vapeur les Deux amis.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné un mulâtre nommé CHARLES, âgé d'environ 17 ou 18 ans, taille d'environ 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant une cicatrice à la joue droite.

Les capitaines de Steamboats et navires sont prévenus de ne pas recevoir ledit esclave sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera chez Mr. André Coste, encoignure Carondelet et Baronne ou chez Mme. Vve. Henry Broyard demeurant chez Mr Lafargue, confiseur, rue d'Orléans.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne la semaine dernière, la négresse **Charlotte**, âgée d'environ 35 ans, taille de 4 pieds 8 pouces. Lorsqu'elle est partie marronne elle avait une robe verte; elle a une cicatrice près de la joue gauche bien prononcée et est partie tout connue en ville.

Les capitaines de navire et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

CHS. COLAS, 181, rue de Chartres.

Détenu à la geole de la Paroisse Jefferson, le nègre **Dick**, appartenant à Mme. Seve. Le propriétaire est invité à le réclamer conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 9 février 1837. J CHARBONNET Jr, Shérif.

$30 de récompense.

Partie marronne de chez le soussigné il y a environ trois mois, la négresse Fanny ou Elvira, âgée d'environ 35 ans, d'une petite taille, mais bien faite, et sans aucune marque apparente sur son corps; elle parle le français et l'anglais, est cuisinière et domestique de maison. Elle a été achetée de Mr. Murphy, de la Nouvelle-Orléans et a été louée à Mr Urbin Gaunine pendant plusieurs années, elle était vêtue d'une robe de laine, couleur rougeâtre, et a emporté avec elle une couverte et d'autres vêtemens. Elle tâchera de se rendre à la Nouvelle-Orléans ou à Lafourche. La susdite récompense sera donnée à celui qui la mettra dans une des geoles de l'état ou du Mississippi, afin que l'on puisse la ravoir, ou à celui qui me la remettra chez moi, au Bayou Sarah, en y ajoutant les frais de voyage. On poursuivra avec toute la rigueur des lois celui ou ceux qui la recevront.

W. A SHELTON.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron, le jeune nègre **Jim**, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces ... sur l'oeil, et boiteux de la jambe gauche. Il avait lorsqu'il est parti une veste bleue, et un pantalon d'un bleu clair, il a aussi emporté ses effets avec lui, il est ordinairement suivi d'un très grand chien couleur de chocolat.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera à la geole.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

No 47 rue de Conti

MOUSSELINE SUISSE—3 caisses unies et brodées, à vendre par J. VATINEL, 25, rue Conti.

VINS de Bourgogne—Un assortiment choisi de vins de Bourgogne nouvellement reçus, à vendre par PHILLIPS & HART, 38, rue du Camp.

TOILE d'emballage—23 balles de 42 pouces à vendre par H C CAMMACK & Co 65 rue Gravier

EN débarquement du brick Barolino, venant du Havre et à vendre par les soussignés

100 paniers champagne en bouteilles et demi-bouteilles de la marque bien connue de Montebello de Mareuil. 1 caisse mouchoirs suisses assortis.

D'importation antérieure, et aussi à vendre

Eau de vie de vie de cognac en pipes et demi pipes, d'olive champagne en barils de 18 gallons, vin rouge en barriques et demi barriques, do en caisses, vins blancs en demi barriques, do en caisses, champagne diverses qualités en bouteilles et demi bouteilles. Bourgogne et Saumur mousseux; Bourgogne rouge, fruits à l'eau de vie, liqueurs assorties, fruits conserves de Coton & Millet, de Nantes sardines au beurre et à l'huile et demi boîtes, assiettes fines et superfines.

LATASTE & BRULATOUR

CUCULLU, LAPEYRE & Co, offrent à vendre
464 barils eau-de-vie Espagnole
25 pipes } vin rouge de Catalogne
50 demi do }
40 balles de papier Espagnol
300 boîtes de raisins
93 do de Christina
47 do raisins frais en débarquement de l'ex brick Maista de Malaga.

GRAINES de coton—50 sacs graines de coton du Petit Golfe, de première qualité dans des sacs de coton, reçus par le bateau à vapeur Warrior, à vendre par PHILIPS & HART, 34 rue du Camp.

FARINE—200 barils de farine superfine en débarquement du bateau à vapeur Randolph, à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 18 Poydras.

WHISKEY—75 barils de whiskey à vendre par HEFFORD & SORGENFREY, 18 rue Poydras.

FOIN—Un lot de foin à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12 rue Poydras

CUIVRE en feuilles—Plusieurs caisses de 12 oz et un assortiment de 20 à 32 onces, à vendre par H C CAMMACK & Co. 65 rue Gravier.

SUCRE sur les Habitations.—1000 boucauts de sucre à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE, 31 rue de la Commune.

FARINE—60 barils de farine en débarquement du bateau à vapeur Randolph GRIVOT & PAIGE, 12 Poydras.

VIN de Champagne—175 paniers de champagne de différentes marques, Key, Fox, Hickory, &c, en magasin et à vendre par SLOAN & BROTHERS.

EAU de vie de peche—21 barils en magasin à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE, 31, rue de la Commune.

COMPTOIR à louer — Le comptoir au premier étage du No 34, rue du Camp s'adresser PHILIPS & HART.

TERRES DU TEXAS—A vendre par le soussigné deux lots de terre, l'un de 640 et l'autre de 320 acres, avec de bons certificats donnés par le pouvoir exécutif actuel, à vendre pour argent comptant ou sur bon papier bien endossé, à longs termes.

T. TOBY & FRERES.

D'après la constitution du Texas, aucun étranger ne peut avoir de terre, à moins que ses titres ne viennent du gouvernement.

AVIS—Si Mr W B HAY et W B F LOYD derniérement au Texas veulent cet avis il pourront en s'adressant à T Toby et Brother, apprendre quelque chose qui les intéresse.

rue du Camp No 36

FROMAGE—100 boîtes de fromages de Goshen 20 boîtes do 20, barriques beurre en débarquement du navire le Mississippi à vendre par ROBERT H WHITE.

VIN DE MADERE—15 boucauts, et 20 quarts de vin de Madère, de Londres, et de Madère même en magasin et à vendre par JAMES GRIMSHAW. 23, rue du Canal

EAU DE VIE ET BEURRE—160 barriques d'eau de vie française et 100 barillets beurres, venant d'être reçue à vendre par W. G. HEWES & Co. rue de Poydras No 24.

CHAPEAUX de castor à poil ras, venant d'arriver une grande quantité de chapeaux de Castor à poils ras pour hommes des derniers modes de New York à vendre No 10 rue de Chartres par. J EVANS & Co.

TOILES à draps—Toile à draps de Jackson et Appleton en grosses balles, propre au marché Américain à vendre par Wm. G HEWES & Co. 31, rue Poydras.

RHUM de la Nouvelle Angleterre—50 barils en débarquement du navire Transit à vendre par ROBERT H WHITE.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Bolivar.

25 caisses liqueurs en cruchons de porcelaine
600 liv en saucissons de Lyon
1 caisse mèches à quinquets
1 do briquets phosphoriques et veilleuses.

En magasin.

100 douz. cérises de Guillaud et Badin
25 do marasquin
25 do danzich
50 do kirsch et absynthe
20 do crème de thé
25 do liqueurs assorties
50 do champagne
200 paniers anisette
80 caisses raisins de Malaga
40 caisses véritable eau de vie d'Handaye
60 do fruits à l'eau de vie
20 do chamberlin
20 do vin du Rhin
25 do eau de fleur d'oranger
200 boîtes prunes en boîtes de ferblanc
12 ballots amandes
25 paniers bouteilles vides
50 caisses huile d'olive de Nice
400 do vin rouge et blanc
300 barils vin rouge
50 demi barils vin blanc
20 barils vinaigre
30 do imitation madère
10 demi pipes eau de vie
20 boucauts sucre du pays, brut et clarifié.

Enfin un assortiment complet de provisions pour les familles.

GUERIN & POUVERIN.

MORUE—500 boîtes en débarquement à vendre par ROBERT H WHITE.

DRAPS D'ELLIOT.

10 CAISSES de Draps blancs d'Eliot, de 5/4, en débarquement du navire le GIBRALTAR, à vendre par FROST & Co, Rue de la Douane, No. 6.

FORTE PIANOS—3 élégans pianos de bois de Jacaranda à 6 octaves, avec des tablettes métaliques; ils sont construits pour ce climat; en débarquement et à vendre par HUGO C. GUILDEMEISTER. 45 rue Bienville.

COUVERTURES—En débarquement du navire Orwell, de Liverpool, couvertures de qualité supérieure, de Bath, Whitney, Duffil et blanches et bleues de Mackinaw, à vendre par COIT & Co. 20 rue de la Douane

MAIS—715 sacs de maïs en débarquement aujourd'hui du bateau à vapeur Alton à vendre par GRIVOT & PAIGE, rue de Poydras No 12.

Ventes à l'Encan.

PAR P E TRICOU.

IL sera vendu le Lundi 27 Février, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, d'ordre de Mme. Ve. Catherine Massicot Fortier et de Mr. Faustin Fortier, l'habitation et les esclaves ci-après décrits, savoir:

1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans la paroisse Jefferson, en cet état, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 5 lieues et demie au-dessus de la Nouvelle Orléans, mesurant 24 arpens de face au fleuve sur 40 de profondeur, bornée dans la partie supérieure par la propriété de Baptiste Paq et, et à la limite inférieure par la terre de Messrs. Manuel Garcia et Théophile Fortier, et par l'habitation maintenant appartenant à Messrs. Rawle et Corbin.

Cette terre sera vendue en lots, conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

2o. 81 Esclaves, savoir:

Bacchus, africain, âgé de 77 ans, tonnelier nègre de champ

Louis, créole, âgé de 73 ans, charpentier, charron
Scipion, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ.
Sam, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ
Alexandre, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ
Polidore, africain, âgé de 67 ans, nègre de champ
Antoine, africain, âgé de 63 ans, nègre de champ.
Bambara, africain, âgé de 57 ans, nègre de champ.
Jean, créole, âgé de 57 ans, charretier, laboureur, nègre de champ

Narcisse, africain, âgé de 57 ans, nègre de champ affecté d'une maladie asphytique.
Claude, créole, âgé de 52 ans, tonnelier, charretier, laboureur, nègre de champ et ch asseur
Pyrot, américain, âgé de 41 ans, maçon, nègre de champ.
Robert, américain, âgé de 36 ans, scieur de long, nègre de champ.
Julien, créole, âgé de 47 ans, charretier, laboureur nègre de champ
Charles, nègre créole, âgé de 47 ans, charpentier, charron, cabrouetier et sucrier.
Leandre, africain, âgé de 47 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Gros Georges, américain, âgé de 46 ans, charpentier scieur de long et nègre de champ.
Celestin, créole, âgé de 42 ans, commandeur charretier, laboureur et cocher.
Bazile, créole, âgé de 43 ans, charretier, laboureur scieur de long et nègre de champ.
François, africain, âgé de 42 ans, nègre de champ.
Gamby, créole, âgé de 40 ans, charretier, laboureur, machiniste et nègre de champ.
Isaac, américain, âgé de 42 ans, nègre de champ
Gros James, américain, âgé de 39 ans, nègre de champ.
Nathan, américain, âgé de 35 ans, nègre de champ
Petit James, américain, âgé de 38 ans, nègre de champ.
Janvier, créole, âgé de 33 ans, tonnelier, charretier, laboureur, chasseur et nègre de champ.
Ephraim, américain, âgé de 33 ans, et nègre de champ.
Félix, créole, âgé de 31 ans, vachor, charretier, laboureur et nègre de champ
Cyrillot, créole, âgé de 30 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Edmond, américain, âgé de 29 ans, sucrier, nègre de champ.
Petit Joe, américain, âgé de 29 ans, nègre de champ.
Joseph, américain, âgé de 27 ans, forgeron, nègre de champ, malade d'une jambe
Auguste, créole, âgé de 23 ans, charretier, laboureur, cocher et nègre de champ.
Daniel, mulâtre aîné nain, âgé de 28 ans, tonnelier, charretier, laboureur et nègre de champ.
Daniel, américain, âgé de 22 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Washington, américain, âgé de 25 ans, s'entend à conduire une machine et nègre de champ
Ned, américain, âgé de 27 ans, s'entend à conduire une machine et nègre de champ; de plus charretier, laboureur et chasseur
John, américain, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
John, américain, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Phil, américain, âgé de 23 ans, tonnelier, et nègre de champ
Auguste, créole, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Bob, américain, âgé de 35 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Henry, américain, âgé de 25 ans, charpentier, laboureur et nègre de champ
Franck, américain, âgé de 24 ans, tonnelier, charretier, laboureur et nègre de champ.
Hylaire, créole, âgé de 24 ans, charretier, laboureur et nègre de champ.
Charles, mulâtre créole, âgé de 21 ans, charretier, laboureur, cocher et nègre de champ.
Alexis, créole, âgé de 23 ans, charpentier, laboureur, et nègre de champ
François, mulâtre créole, âgé de 23 ans, nègre de champ
Petit Georges, américain, âgé de 21 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
[illegible], âgé de 20 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Henri, créole, âgé de 21 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Lewis, américain, âgé de 20 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Randal, américain, âgé de 20 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Petit Jean, américain, âgé de 19 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Raphael, créole, âgé de 18 ans, charretier, laboureur et nègre de champ
Samson, créole, âgé de 19 ans, cocher, charretier, laboureur et nègre de champ
Jean Baptiste, créole, âgé de 17 ans, gardien d'animaux.
Louise, africaine, âgée de 72 ans, négresse de champ.
Ange, africaine, âgée de 52 ans, négresse de champ.
Charity, américaine, âgée de 52 ans, cuisinière de l'habitation et négresse de champ
Marguerite, africaine, âgée de 47 ans, négresse de champ.
Louisa, africaine, âgée de 42 ans, négresse de champ.
Magdelaine, créole, âgée de 31 ans, hospitalière, domestique et négresse de champ
Nancy, créole, âgée de 34 ans, domestique et négresse de champ
Victoire, créole, âgée de 36 ans, blanchisseuse, repasseuse et négresse de champ
Celeste, créole, âgée de 29 ans, négresse de champ.
Zaire, créole, âgée de 5 ans, négresse de champ
Sally, américaine, âgée de 26 ans, négresse de champ.
Constance, créole, âgée de 27 ans, blanchisseuse et négresse de champ
Charlotte, créole, âgée de 33 ans, négresse de champ
Cassandre, américaine, âgée de 26 ans, négresse de champ.
Jules, son fils, créole, âgé d'un an
Betsy, américaine, âgée de 27 ans, négresse de champ
Gabriel, son fils, créole, âgé de 6 ans
Venus, créole, âgée de 22 ans, négresse de champ.
Louis, son fils, créole, âgé de 4 ans
Célestin, créole, âgée de 22 ans, domestique et négresse de champ.
Emma, créole, âgée de 22 ans, négresse de champ
Sylvain, son fils, créole, âgé de 5 mois,
Monique, créole, âgée de 18 ans, domestique et négresse de champ.
Justine, créole, âgée de 13 ans, négresse de champ.

Conditions. La terre payable à 1, 2 et 3 ans de crédit, et les esclaves à un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez M. Felix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs, qui auront le droit d'accomplir leurs billets à 3 pour cent l'an pour les portions à terme.

101 ACTIONS de la Banque de l'Union.

Au même tems, offerts en vente.

PAR J. B BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 de Février 1837, il sera vendu mardi, le 21 de mars, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis,

Une négresse nommée Eady, âgée d'environ 30 ans, ... appartenant à ses créanciers par Henri Genores.

Conditions, comptant.

DOLBEAR ET FRERE.

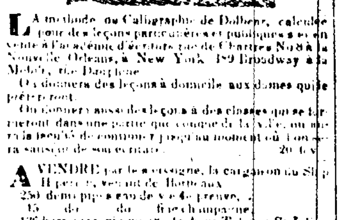

LA méthode de Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques à en vente à l'Académie d'écriture rue de Chartres No 8 à la Nouvelle Orléans, à New York 189 Broadway à la Mobile, rue Dauphine

On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préfèrent.

On donnera aussi des leçons à des classes qui se tiendront dans une partie quelconque de la ville, on mettra le jour de commencer jusqu'au moment où l'on en saura le nombre.

A VENDRE par le soussigné, la cargaison du Ship H pervie, venant de Bordeaux

250 demi pipes eau de vie de preuve,
15 do do fine champagne,
436 barriques vin vieux de haut Talence St Julien medoc, Pontet, Canet, Léoville et Larose.
102 demi barriques vin blanc Sauterne Ptolaris et grave.
1067 caisses vin vieux Pauillac, Léoville, chateau Latour, Chateau Margaux, Gruau Larose Pontet et Canet, Brane, Mouton, haut Sauterne, Muscat Frontignan, et véritable Lafitte.
48 paniers champagne.
101 balles amandes, coques tendres, nouvelles.
4 balles bouchons.

D'IMPORTATIONS ANTERIEURES

800 barriques vins Montferrand et Talence,
500 caisses vins, St Estèphe, St Julien, St Sevrin, haut Talence etc.
300 caisses liqueurs assorties et Absynthe,
200 caisses vin de Tavel,
150 caisses eau de fleur d'oranger;
21 barils madère,
300 milliers bouchons pour bouteilles et dame jeannes et un assortiment de marchandises sèches—Chambergullas, bas de soie, de fil français, ... lépines, mantilles, ... couvertures à nègres, bretelles, ... mes; le tout ayant droit au bénéfice du Drawback

OSMIN BIGOURDAN

$50 de Récompense.

SERONT donnés pour l'arrestation et la conviction du voleur ou des voleurs qui sont entrés dans la maison du soussigné, rue de l'Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts, dans la nuit du 15 et 16 courant, et qui ont volé plusieurs articles dont un bureau en acajou, avec garniture en cuivre, une montre en or à levier, à double boitier, montée sur diamants, fabriquée par D. Brothers, No 1786 avec cadran en or, à laquelle est une chaîne d'or et un cachet, un porte crayon en or avec le nom de H. M. Meyers, gravé; une petite épinglette en or, une chaîne de sûreté en argent, et un petit paquet de clefs. Parmi les habillemens volés, on se rappelle de deux pantalons de casimir à raie, une redingote de drap noir. Les horlogers, les bijoutiers et autres, sont priés de retenir les dits objets s'ils leur étaient présentés.

S. BLOSSMAN.

SAVON—100 boîtes de savon No. 1, en débarquement du navire Parthenon à vendre par ROB. H WHITE, 34, rue Gravier

PERDU samedi soir, entre deux heures et demie et trois heures, mille vingt piastres en deux billets de la banque de l'Union, perdus près de la Bourse: celui qui les a trouvés sera libéralement récompensé en les remettant à

H & W HOPKINS, 20 Vieille Levée.

AVIS—Le soussigné prévient le public que c'est par erreur que M. V. A. Michot a fait insérer sur l'Echo d'hier que je lui avais vendu mon intérêt; car mon intention est de continuer le même genre d'affaire comme par le passé à mon nom seul.

Rno. FERNANDEZ.

30000 GALLONS de melasse à vendre par E BRUGIER.

TOILE DE RUSSIE—65 balles toiles de Russie venant d'arriver, à vendre par GEORGE GREEN.

Avis Judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, présent l'hon. Ch. Maurian, juge, No 9577, Wm T. Thompson et W. T. Thompson et Co. contre leurs créanciers, sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que toutes les personnes intéressées, déduisent dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément.

Par ordre de la cour

ARMAND PITOT. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Ch. Maurian, juge. No 9302. L. T. Deletra, contre ses créanciers—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu en l'étude de Louis Férand, notaire public, le lundi, 27ème jour du mois de février courant, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues.

Par ordre de la Cour, ARMAND GUYOL, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'honorable Ch Maurian, juge—No 8893—Ketchum et Lubbock, contre leurs créanciers—Sur lecture et enregistrement d'un tableau provisoire dans cette affaire, il est ordonné que toutes personnes intéressées, déduiront dans dix jours à dater de cette publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et confirmé.

Par ordre de la cour, ARMAND GUYOL, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 8704—A. Crumborn vs. ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette affaire, il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent dans dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé.

Par ordre de la Cour, ARMAND GUYOL, dep. greffier.

ETAT de la Louisiane—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—No. 7557—Allen & Dobbins contre leurs créanciers—Présent l'honorable Charles Maurian, juge. Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des insolvables aura lieu en l'étude de M Jules Mossy, notaire public, le samedi, 4e jour de mars 1837, afin de nommer un syndic à la place de John A. Dublois, résidant hors de cet état. Extrait des minutes—Bureau du greffier, le 31 janvier 1837.

ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian juge No. 9274—Elphold Richard vs. ses créanciers et les créanciers de Richards, Williams & Co. Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire aura lieu en pleine Cour le 3ème jour de Mars 1837 à 10 heures du matin, les raisons pour lesquelles ledit pétitionnaire ne serait pas mis en liberté conformément à la loi pour les raisons mentionnées dans sa pétition, et que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient et demeurent arrêtées, et que Mr C Roselius soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour, Bureau du greffier. Nouvelle Orléans 8 février 1837.

ARMAND PITOT, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans Présent l'honorable C. Maurian, juge, No. 9276 Louis Segura contre ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire aura lieu, en pleine cour, le 3 de mars de 1837, à dix heures du matin, afin de déclarer les raisons pour lesquelles le pétitionnaire ne serait pas mis en liberté conformément à la loi, et que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient et demeurent arrêtées, et que Mr A. Guyol soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 8 février 1837

ARMAND PITOT. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon Charles Maurian, juge—No. 929—Jno. C. White vs. contre ses créanciers—Une assemblée des créanciers du pétitionnaire aura lieu au bureau de M. Louis T. Caire, notaire public, le 25 du courant, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, 14 février 1837.

A. GUYOL, Dép. Greffier.

SUCCESSION DE KLINGENDER—Vente par le Registre des Testaments—Mardi, le vingt et unième jour du mois de Février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du trentième jour de Janvier 1837, je procéderai à la vente publique à l'encan, pour le compte de la succession de feu Frederick Klingender, les actions qui suivent, savoir:

Vingt actions du capital de la Compagnie d'assurance du Commerce de cinquante piastres chaque, payées en entier.

Conditions de la vente, Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

Ventes à l'Encan.

PAR ISAAC L. McCOY

Hotel de Richardson rue de Conti; et 26 esclaves de valeur et acclimatés

IL sera vendu à l'encan, le mardi 21 février, à midi à la bourse du café à l'encoignure des rues de Chartres et de St Louis, la propriété ci dessus désignée, cet hotel et cons..., le propriétaire voulant se retirer des affaires.

L'HOTEL, rue Conti, entre Chartres et Levée, occupant un lot de la grandeur de 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française, le bâtiment de devant est de trois étages divisé en un café une salle et un magasin au 1er. étage, il y a 11 chambres à coucher, au 2me. étage, 11 chambres à coucher au 3me 11 do et 18 dans le grenier. Les maisons du fond sont de 4 étages, ayant une cuisine, un magasin, une buanderie, et un magasin pour mettre le bois le tout au 1er. étage ou rez de chaussée, une grande salle à manger et une chambre à repasser au 2me. 7 chambres à coucher, au 3me et le même nombre, au 4me tout le bâtiment est construit avec les meilleurs matériaux et très bien conditionné, pouvant accomoder environ 100 pensionnaires. La cour est pavée, et deux très belles citernes, les maisons seront vendues sous une bail qui existe, savoir, le premier, le magasin loué à M. Henry Harvey pour un an du premier novembre dernier au prix de $600 par an, le 2me. la reste du bâtiment loué pour 3 ans à partir du 1er. janvier 1837 à M. John Kent au prix de $6000 par an payable tous les deux par mois, et le dernier en avance.

Les meubles du dit hôtel sont assurés pour une somme de $8000; et la police en sera transférée à l'acquéreur comme sureté du payement de la vente, il y a 270 actions de la Banque de l'Union hypothéquée sur la propriété, et que le vendeur s'engage à retirer avant le 1er de mai 1838. La position centrale de cette belle propriété, située à proximité des différentes banques, des compagnies d'assurances, de la poste et de la douane, des navires du port, et où il se fait le plus d'affaires, tout concourre à en faire une des meilleures positions de la ville pour un hôtel, et ne peut manquer d'attirer l'attention des spéculateurs et ceux qui désirent faire un excellent établissement.

On vendra aussi dans le même endroit, et en même tems.

26 Esclaves de valeur et acclimatés.

Depuis plusieurs années habitués à travailler dans le dit hotel et égaux s'ils ne sont pas supérieurs à n'importe quels domestiques dans l'Etat de la Louisiane.

Frédéric, âgé de 26 ans remarquable domestique et très bon cocher d'un très bon caractère.

Cosmun, âgé de 30 ans garçon de café très actif et intelligent connaissant un peu la cuisine et d'un bon caractère.

Edmond, âgé de 25 ans, bon cuisinier et domestique,

Pleasant, âgé de 25 do domestique de confiance.

Richard, do de 29 do, excellent domestique, découpant très bien, ayant un excellent caractère, très honnête mais sujet au rhumatisme.

Ering, do de 24 do bon domestique.

Marie, âgée de 30 do bonne blanchisseuse et repasseuse.

Sally de 22 do très bonne blanchisseuse, et bonne domestique de maison, ayant un excellent caractère.

Phil, do de 29 ans très bon domestique, découpeur et bon pâtissier, ayant un bon caractère, honnête, sobre, et industrieux, il a depuis plusieurs années la surveillance de la salle à manger, de la cuisine, de l'hôtel de Richardson et a fait le marché d'une manière très satisfaisante, il n'y a aucun domestique qui puisse le surpasser dans l'Etat

Eveline, âgée de 28 ans, bonne blanchisseuse, brodeuse, bonne domestique et ayant un bon caractère.

Jessee fils d'Eveline, de 12 ans, sujet aux convulsions.

Madison, de 9 ans, enfant jouissant d'une bonne santé et très intelligent.

Bonaparte, de 27 ans, excellent domestique ayant un bon caractère.

Jane, de 27 ans bonne blanchisseuse et repasseuse ayant un très bon caractère.

Sam, son fils de 3 ans.

Dridium, de 8 ans } frère et soeur orphelins.
Marie de 4 ans }

Pressy, de 41 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse,

Emi, exempt garantis à l'exception de l'ivrognerie

John, âgé de 21 ans très bon boucher et bon cuisinier en second, ayant un excellent caractère et frère de Jerry et Joshua, les deux suivants.

Jerry, de 19 ans bon domestique, ayant un excellent caractère, frère de John et Joshua.

Joshua de 16 ans, très bon domestique, ayant un bon caractère honnête, intelligent et industrieux, ayant toutes les qualités nécessaires pour un bon domestique, frère de Jean et Jerry.

Louis de 31 ans domestique, d'un bon caractère mais un peu maladif.

Tom, de 21 ans domestique de confiance et très intelligent.

Jack, de 36 ans bon garçon de café et très bon domestique, mais se grisant de tems en tems.

Woodral, de 18 ans domestique très intelligent ayant un excellent caractère.

Henry, de 28 ans, domestique de confiance très honnête et bonne d'enfans.

Conditions de la vente; pour l'hôtel $15,000 comptant et la balance à 1, 2, et 3 ans sans intérêt. Les esclaves à 6 et 12 mois de crédit; tous payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur, divisés en sommes convenables et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; si quelques billets n'étaient pas payés à échéance, ils porteront intérêt à 10 pour cent par an du moment où ils seraient dus jusqu'au tems où ils seront définitivement payés, les esclaves ne seront donnés que lorsque les conditions de la vente seront remplies.

Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Boswell, notaire public aux frais de l'acquéreur.

1 février—19

VENTE PUBLIQUE DE TERRAINS A APALACHICOLA.

LES soussignés, administrateurs de la compagnie pour la vente des terres d'Apalachicola, donnent avis que leur seconde vente publique de terrains propres aux constructions, situés dans la ville d'Apalachicola, aura lieu sous la direction des directeurs de la compagnie, le premier mardi de mars prochain, qui tombe le 7 dudit mois.

Ils offriront aussi en vente au même lieu et place, toutes les parcelles de terre dans les limites de la concession Forbes, entre la rivière Ockockony et la petite rivière (excepté un morceau de terre de 1200 acres dont on a déjà disposé). Les parcelles ci-dessus mentionnées présentent une surface d'environ 12000 acres, plus ou moins.

Conditions: Un quart comptant ou sur traites approuvées, à 90 jours de terme, et la balance à 1, 2 et 3 ans, par paiemens égaux, avec intérêt, et lorsque ces paiemens auront été faits entre les mains des administrateurs, ils délivreront aux acquéreurs des titres en règle. Des plans lithographiés seront distribués au bureau des administrateurs à New York, et au bureau des directeurs à Apalachicola.

New York, Octobre 1836.

L. McLANE, G. A. DAVIS, J R WHITE } administ.

Ventes à l'Encan.

PAR JOHN M BACH. HEWLETT & CENAS.

Vente d'une magnifique propriété située dans la seconde municipalité.

IL sera vendu samedi, 25 courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade.

Sept lots de terre situés rues Foucher et des Magasins, entre les rues St Joseph et Delor

Le lot No. 1 mesure 25 pieds de face sur la rue des Magasins, sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 3 lignes.

Conditions.—L'acquéreur se chargera du payement de quatre billets, chacun $2000, payables le 1er janvier 1838, 1839, 1840 et 1841: la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, sans intérêt.

Le lot no. 2, même face et profondeur que le no. 1. Conditions 1, 2, et 3 ans de crédit sans intérêt.

Le no. 3, même dimensions

Conditions—L'acquéreur se chargera de payer la moitié de deux billets, chacun de $2800 qui échoiront le 18 décembre 1837 et 1838, la balance un quart à 6 mois, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Le lot no. 4 mesure 25 pieds 10 pouces 3 lignes de face sur la même profondeur que les lots no 1, 2 et 3, Conditions; les mêmes que pour le no 3

Le lot no. 6 mesure 25 pieds 6 pouces de face sur la rue Foucher, et environ 118 pieds de profondeur.

Conditions; un quart à 6 mois; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Le lot no. 7, semblable au no. 6,

Conditions, les mêmes que pour le no. 6.

Le lot no. 8, même dimensions.

Conditions, l'acquéreur se chargera de payer $466 66.100 dues en mai 1838, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, sans intérêt.

Le montant du crédit pour les différens lots sera assuré par billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

AUSSI

Deux lots de terre situés à l'encoignure des rues Barthelemy et des Magasins.

Le lot No 1 mesure à l'encoignure, 30 pieds de face sur la rue des Magasins, et 130 de profondeur sur la rue Barthelemy, avec maison à 2 étages en charpente et autres constructions, louées à raison de $30 par mois, et assurées par la compagnie d'assurance de la Nouvelle Orléans jusqu'au 25 octobre prochain pour $2000. La police en sera remise à l'acquéreur.

Le lot No 2 est contigu au No 1 il mesure 30 pieds de face sur la rue des Magasins et 130 de profondeur entre ligne parallèle, il y a sur ce lot une petite maison actuellement louée $10 par mois.

Conditions; l'acquéreur se chargera de payer un billet de $100, échéance du 26 avril 1837, et hypothèque sur le no. 1, la balance à 1, 2 et 3, ans, sans intérêt. Cette propriété est grevée de plusieurs billets payables dans le courant de la présente année, et le vendeur s'engage à l'en affranchir, et jusqu'à les billets de l'acquéreur resteront en dépôt dans les mains du notaire.

AUSSI.

Trois lots de terre avec maison et écurie situés en encoignure des rues Tchoupitoulas et Célestes, dans le faubourg de l'Annonciation.

Le no. 1 forme l'encoignure des dites rues, et mesure, sur la rue Tchoupitoulas 30 pieds de face, et 100 de profondeur sur la rue Céleste

Le no. 2, contigu au no. 1, mesure 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le no. 3 mesure 24 pieds 10 pouces 5 lignes de face sur la rue Céleste, et 82 pieds 11 pouces, 2 lignes de profondeur.

Le tout mesure angl. ise.

Conditions.—L'acquéreur se chargera du paiement de $2000 hypothéquées sur la dite propriété et qui seront dues le 27 octobre prochain, la balance à 15, 27 et 36 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente, pardevant Louis T. Caire, notaire public aux frais des acquéreurs.

AUSSI.

Quatre lots de terre situés à l'encoignure des rues St. Joseph et St Charles et portés au plan sous les nos 1, 2, 3 et 4

Il y a sur cette propriété une maison rue St. Charles, présentement louée $30 par mois.

Le lot no 1 forme l'encoignure des rues St Joseph et St Charles, il mesure 24 pieds 1 pouce et 2 lignes de face sur la rue St Joseph et 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur la rue St Charles.

Le lot no. 2, contigu au no 1, mesure 25 pieds de face sur la rue St Joseph et 87 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur.

Le lot no 3 touche au no 2 et mesure 25 pieds de face sur la rue Joseph, même profondeur que le no 2.

Le lot no. 4 joint le no 3, mesure 25 pieds de face et une profondeur égale à celle du no. 3.

Conditions.—L'acquéreur du No. 1 prendra à sa charge l'acquit d'un billet de $3667, portant hypothèque sur la propriété, et payable le 18 décembre 1837, la balance, 2 et 3 ans de crédit sans intérêt, par billets payables de 6 en 6 mois et endossés à la satisfaction du vendeur.

Les lots no. 2, 3, et 4 seront vendus à 1, 2 et 3 ans de crédit sans intérêt pour billets endossés à satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à fin de paiement.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI 25 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu pour compte et risque de C. Lefevre et J Trimble qui n'ont pas rempli les conditions de la vente du 9 avril et 12 avril de l'année passée deux terrains situés au faubourg Franklin; un faisant encoignure des rues des Arts et St. Jean Baptiste, mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur 94 pieds 6 pouces de profondeur, et un autre dans l'îlet No. 8, terrain No. 15 le tout d'après le plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente chez O. de Armas, notaire aux frais des acquéreurs.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le mardi, 2 de mars prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, quarante-cinq lots de terre, contenant 650 lots, et nommé faubourg Washington, un peu au-dessous de la Raffinerie de la Louisiane. Un plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelque temps avant la vente, à laquelle est appelée l'attention des personnes qui désirent faire des placements avantageux. Le chemin à coulisses de la Terre-aux-Boeufs, et le canal du Lac Borgne, qui doivent passer sur cette propriété, l'établissement de magasins de dépôt pour le tabac et pour le sucre; les divers améliorations que fait maintenant la troisième municipalité, et celle qu'elle a le projet de faire; l'esprit entreprenant de ses habitants, tout doit assurer une augmentation rapide dans la valeur des propriétés situées dans ce voisinage et jamais chance plus favorable ne sera offerte aux spéculateurs.

Conditions de la vente; un dixième payable comptant et le reste en cinq termes égaux, de 1, 2, 3, 4, et 5 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur portant intérêt à raison de six pour cent par an et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR H DOMINGON & P E TRICOU.

IL sera vendu le mercredi, 22 février, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis

2500 Terrains environ situés au faubourg Washington, d'après un plan dressé par J. Journot, et qui sera exposé quelques jours avant la vente.

La position avantageuse des terrains ci-dessus, ainsi que l'exécution prochaine du railroad et du Canal assurent à cette partie de la ville un accroissement qui ne peut manquer de produire une hausse considérable dans la valeur des terres. Ces considérations doivent engager les spéculateurs à profiter de cette occasion de faire des achats qui devront leur présenter par la suite d'immenses résultats.

Cette vente devant clore de nombreux intérêts, elle sera faite sans réserve, afin de laisser aux acquéreurs une chance favorable de spéculer, on vendra par îlet.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt de 10 pour cent l'an, sans que les parties audit billet puissent se prévaloir de cette clause pour en différer le paiement. Si dans les vingt jours qui suivront la vente, les actes ne sont pas signés, les vendeurs se réservent le droit de faire vendre à la folle enchère des personnes en retard sans qu'il soit nécessaire de les mettre en demeure ou de considérer l'adjudication nulle.

Les actes de vente seront passés chez A Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession.

VENTE de la belle Grove à l'Arcade de Banks Mess Taylor et autres contre Maria Holliday, en vertu d'un writ de fieri facias qui m'est adressé par l'honorable cour des preuves pour la paroisse de Jefferson, et pour satisfaire au jugement rendu, dans le même procès, j'exposerai en vente publique, d'après un agrément fait et signé par toutes les parties, qui est en ma possession. Le 25 de février courant 1837, à midi, la propriété ci dessus désignée attaisie par moi dans le procès ci-dessus savoir.

20 lots de terre de la contenance chacun d'un arpent de face sur la rivière Mississipi, allant en lignes parallèles au lac Pontchartrain, du coté d'en haut ayant 5 milles 1/2 et dans le bas, 5 milles et 5 chaines. Les dits lots formant la plantation de M. Maria Holliday, connue sous le nom de la belle Grove, située sur la rive gauche du Mississipi, à huit milles au-dessus de Carrollton, il y a sur l'un des dits lots, une grande maison servant à la fabrique de sucre et raffinerie, les lots ci-dessus sont numérotés depuis 1 jusqu'à 20 d'après un plan fait par Naylor arpenteur des Etats Unis; daté le 15 février 1837. Le dit plan sera exposé, d'abord à l'Arcade de Banks, où les dits lots, seront vendus à la criée, par Isaac L. McCoy et moi du consentement de toutes les Parties, je vendrai également dans le même endroit et en même tems, une machine à vapeur du West point, de la force de 16 chevaux, qui ne fait pas partie de la sucrerie, saisie également par moi, dans le procès ci-dessus.

Conditions de la dite vente savoir: pour la terre 1/4 à six mois du jour de la vente et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en bons billets endossés à satisfaction de Richard Relf, avec hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement, les dits billets porteront intérêts à 10 pour cent à leur échéance s'ils n'étaient pas soldés, et la machine à vapeur payable à l'an, en billets endossés à la satisfaction de M Richard Relf portant également intérêt de 10 pour cent après leur échéance. Paroisse Jefferson le 16 février 1837.

Jque CHARBONNET. Shérif.

AVIS—Les souscripteurs aux propositions faites pour l'érection d'une nouvelle ville, sur le côté Est de la Baie de la Mobile, qui ne se sont point conformés aux conditions de la souscription qui leur prescrit le temps et la manière des paiements, sont et demeurent notifiés qu'à moins que le terme dû sur leurs actions respectives ne soit payé d'ici au 25 du courant et le reste endossé à la satisfaction de la compagnie, leurs actions dans cette corporation seront confisquées et leurs souscriptions seront rayées.

Ville de l'Alabama le 7 février 1837.

WM. NAYARD, L. MILLAUDON, Commissaires

S'adresser à L. MILLAUDON, 17, rue Royale.

AVIS—M. Samuel Lapper, acquéreur de 24 lots de terre situés à Carollton, vendus par M. Barnet Sr encanteur le 26 janvier dernier, est prié de venir d'ici à 10 jours de la publication de cet avis, au bureau de M. Félix Grimes, notaire public afin de remplir ses engagements dans la dite vente, sans cela les dits lots seront vendus de nouveau, pour son compte et à ses risques le jeudi 2 de mars 1837, à l. bourse de l'Arcade, par M. M. Barnett Sr.

LES acceseurs des taxes du sixième district de la paroisse d'Orléans, compris entre les lignes du côté sud ouest de la rue Delor et le centre du cours des Tritons, coté ouest du Bassin et Canal de la compagnie du Canal et de la Banque, et la limite supérieure de la paroisse d'Orléans, font savoir que le tableau est achevé et sera exposé pendant 10 jours, les 5 premiers chez Mr. Harvey Norton, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Hunter, et les 5 derniers chez Mr. Samuel Kiboure, encoignure des rues Bachus et Calliope, pour être soumis à l'inspection de qui de droit.—Nouvelle-Orléans, le 20 fev. 1837.

L R GAIENNIE, J. D. ROSENDA, SAMUEL KIBOURS.

Toutes personnes ayant droit de voter résidant dans les limites ci-dessus, qui désirent savoir si leur nom est porté sur le censure, sont priées de venir examiner la liste des votans, aux mêmes endroits désignés ci-dessus.

MARCHANDISES SECHES—Colise de printems, français et Anglais.

Satin Blanc,
Bombasine noire,
Cambric français et toile brune d'Hollande,
Gorgeurs, batistes et bazin,
Tablier en linges, et en débarquement du navire le Mississipi à vendre par

ANDREWS & BROTHERS. rue de Chartres No 18.

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY & GARRIDEL, ET DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu, le mercredi 1er mars prochain, à midi, précis, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St. Louis

La belle habitation connue pour avoir appartenu à feu Pierre Cazelar, située à trois milles au-dessous de cette ville et du coté opposé. Cette belle propriété est divisée en lots d'un arpent de face au fleuve, sur quarante arpens de profondeur, et un lot de deux arpens, sur quarante de profondeur, sur lequel se trouvent la plus maison de résidence qu'habitait le sieur Cazelar et la presque totalité du vaste jardin qui est devant, ainsi que la majeure partie du verger, l'écurie, la cuisine, les colombiers, la remise, un vaste magasin, ainsi que plusieurs autres petits bâtisses. La maison principale est presque neuve, toute en briques, avec une belle galerie autour, les appartemens très bien finis et les salons de compagnie et à manger ayant chacun de jolis devant de cheminée en beau marbre, fixés dans le goût le plus nouveau; cette propriété par sa proximité de la Nouvelle Orléans, offre les plus grands avantages pour le jardinage qui y a été très productif, elle offre aussi aux familles qui voudraient aller y résider une des positions les plus agréables des alentours de la ville, étant sur le passage immédiat des navires qui montent ou descendent le fleuve; aux personnes qui n'ont jamais passé l'été en ville elle offre une résidence à l'abri des mauvaises fièvres. On peut s'y rendre à tous moments, en s'embarquant en cabriolet dans le steam boat ferry. Le plan de la susdite propriété, sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Un tiers à un an, un tiers à deux ans, et un tiers à trois ans de crédit, en billets à coupons endossés à l'entière satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à son échéance, portera dix pour cent d'intérêt par an, jusqu'à final paiement, sans que l'on puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement.

Les lots ne seront livrés aux acquéreurs que le 15 avril prochain pendant ce terme ils se conformeront aux conditions de la vente, faute de quoi à la susdite époque, après dix jours d'avis dans deux gazettes, les lots de ceux des acquéreurs qui auront négligé de remplir les conditions stipulées seront revendus à leur folle enchère, ainsi que le vendeur sera tenu de les mettre en demeure, et ils seront responsables de toutes différences dans le prix d'adjudication.

On ne vend que la terre et les bâtisses qui sont dessus, car les autres objets tels que chaudières à sucre, machine à vapeur ou ce qui en dépend, toutes qui appartient à la manufacture du sucre, charrues, bacs & instruments aratoires, bois coupés, animaux &c. sont réservés par le vendeur, qui les fera retirer en tems et lieux.

AUSSI

La belle cyprière de la susdite habitation sera vendue en un seul lot, elle s'étend en grande partie jusqu'au bayou des Ouachas et commence à 40 arpens du chemin public, sa façade est de toute la largeur de l'habitation Cazelar. On a réservé un chemin de 20 pieds américains de large partant du chemin public sur 40 arpens de profondeur pour en faciliter l'exploitation.

Les actes de vente seront passés par le notaire qu'indiquera le vendeur, aux frais des acquéreurs, qui sont aussi tenus de payer les frais de mise en possession.

PAR J B BLACHE

IL sera vendu mardi, 28 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis.

3 lots de terre situés en cette ville en R... les rues Domaine et S. Philippe, désignés aux Nos. 1, 2, 3 ayant chacun 21 pieds 11 pouces de face à la rue Royale sur 145 pieds 11 pouces de profondeur conformément au plan dressé par Joseph Pilié le 6 mars 1832 sur la ligne du fond se trouve une bâtisse en briques à deux étages.

Conditions à la vente

AUSSI

9 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Port, de la Victoire, St. Ferdinand ... les lots 1, 2, 3, ayant 26 pieds de face sur le chemin ... sur 100 pieds de profondeur ... 24 pieds de face à la rue St. Ferdinand ... de profondeur, les lots No 6, 7, 8, ayant 25 pieds de face à la rue de la Victoire sur 108 pieds de profondeur les nos No. 3 et 6 forment les encoignures ... ayant 77 pieds de face sur rue de la Victoire, 26 pieds de face et profondeur sur la rue St Ferdinand, ... 51 pieds de profondeur sur l'autre ligne, et forment encoignure d'après un plan ... 23 février, 1836.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'au ... vente par Gustave Le gardeur

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Propriété de valeur sur le canal Carondelet.

IL sera vendu mercredi prochain 22 du courant, à la Bourse, aux coins des rues Chartres et St. Louis, à midi.

NEUF TERRAINS DE VALEUR.

situés sur le canal Carondelet et la rue St Pierre donnant 5 ... face au canal et les 4 autres au ... correspondent avec ceux du canal, ... St. Pierre ... propriétés des nommés Gabriel Montamat et Verret ... Les terrains ... Trème, ... à une portion ... la ville de ce ... du railroad de ... de la Terre aux Boeufs, ... le bassin, et étant par sa proximité ... de bois de construction ... brique, et sable et enfin pour le ... du canal ... le tout d'après le plan qui sera exposé à la bourse avant la vente.

Conditions: un quart comptant, ... 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente en l'étude de M. W Y Lewis notaire aux frais des acquéreurs.

PAR H. J. DOMINGON.

Propriété de grande valeur à vendre sans réserve.

IL sera vendu positivement samedi 25 février prochain à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis à midi précis

48 beau terrains formant les deux îlets 53 et 54 dans le nouveau faubourg Marigny lesquels sont compris dans les rues des Français de l'Union, Prosper et Josephine, à deux îlets du Rail Road Pontchartrain, les dits terrains ont 30 pieds sur 120 mesure française, ils seront vendus séparément conformément au plan fait par M. G Surgy actuellement déposé à la Bourse.

Les conditions 1/5 comptant et la balance à 1, 2, 3, et 4 ans en billets endossés à satisfaction avec intérêt de 6 pour cent l'an, et hypothèque sur les billets ne sont pas payés à l'échéance ils seront cessibles d'un intérêt de 10 pour cent l'an, jusqu'au final paiement sans pour cela avoir le droit de prolonger, le comptant à être versé entre les mains du notaire dans les 24 heures après l'adjudication à défaut les ventes seront considérées comme nulles.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs chez L. T. Caire notaire

Desuite et aux mêmes conditions que dessus trois islets dans la ville de McDonogh, rive droite du fleuve désignés sous les numeros 54, 65 et 73, chaque islet sera vendu séparément.

PAR H. J. DOMINGON.

Propriété de valeur dans la ville de Lafayette à vendre sans réserve.

VENDREDI, 24 février prochain, il sera vendu à l'Arcade de Banks, à midi précis.

24 superbes terrains situés dans la ville de Lafayette, compris dans les îlets no 14, entre les rues Jackson, Joséphine, St André & Laurent et Carol; lesdits terrains ont plus de 30 pieds de face et au dessus de 120 pieds de profondeur. La terre en est élevée et à une petite distance du chemin à coulisse de Carrollton, dans une partie de la ville qui augmente journellement de valeur.

Lesdits terrains seront vendus séparément d'après le plan fait par M. G Surgy, et actuellement déposé à l'Arcade de Banks

Conditions: Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et si les billets ne sont pas payés à l'échéance respective, ils seront reversibles d'un intérêt de 10 pour cent l'an, sans pour cela avoir le droit de prolonger, le comptant devra être versé entre les mains du notaire dans les vingt quatre heures après l'adjudication, à défaut, les ventes seront considérées comme nulles.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs chez L T Caire, notaire.

Aussi, cette belle propriété connue sous le nom le Triangle, dans la ville de Lafayette et touchant à la ligne qui la sépare de la ville de la Nouvelle Orléans.

Cette propriété est divisée en 13 terrains, compris entre les rues des Noyes, Vieille et Nouvelle Levée et aussi de 12 terrains sur la batture.

Les 25 terrains seront vendus séparément et d'après le plan fait par M. G Surgy, ... déposé à l'Arcade de Banks

Conditions: Un quart comptant et la balance divisée en portion égale à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction, et hypothèque et si les billets ne sont pas duement payés à l'échéance, ils seront reversibles d'un intérêt de 10 pour cent l'an jusqu'au parfait final, sans pour cela avoir le droit de la retarder. Le comptant payé dans le délai comme il est dit dans l'avis ci-dessus et les actes aux frais de l'acquéreur, aussi chez L T Caire.

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu, jeudi 23 février ... à la Bourse encoignure de St. Louis et Chartres.

14 lots de terre dans le faubourg Pontchartrain situés sur la grande route St. Jean ... rue de l'Esplanade, ces lots sont de 30 pieds de face mesure française, sur la grande route, lot no 1 ayant 83 pieds sur la ligne la plus près de la rivière par 27 pieds de face sur la rue de l'Esplanade et environ 103 pieds sur la ligne ... à 2 qui a ... près 25 pieds de face sur la rue de l'Esplanade contient 10 pieds sur l'arrière et environ 114 pieds sur la ligne partageant le lot no 3, le lot no 3 a sur l'arrière environ 30 pieds sur 114 pieds 3 pouces sur la ligne divisant le lot no 4 et alors chaque lot avançant ... de 3 pouces en profondeur de plus que celui qui est avant lui (comme sur le plan exposé à la Bourse)

Conditions 1/4 comptant, le reste à 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'au parfait paiement.

AUSSI

4 lots de terre à Milneburg, tous sur terrain élevé, situés à l'embouchure du bayou St Jean au lac Pontchartrain, chaque lot étant de 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur (mesure française) tous dans l'îlet entouré par les rues Madison, New York, Hamburg et Francfort, le no 2 forme l'encoignure des rues Francfort et Madison ayant 30 pieds de face dans Francfort par 120 pieds de face et de profondeur dans la rue Madison, no 3 60 face sur Madison entre les rues Francfort et New York et se joignant à l'arrière du lot no 1 et no 2, le no 4 joint le no 3, comme sur le plan à la Bourse.

Conditions l'acquéreur assurera une hypothèque pour $346 6/100 maintenant dues, avec intérêt de 10 pour cent jusqu'au paiement, la moitié de cette somme au 16 mai 1832; et l'autre moitié du 16 mai 1834, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque, les lots ci-dessus seront vendus ensemble. Les actes de vente pardevant M Jules Mossy notaire public aux frais de l'acheteur.

CHARBON de cannel de Liverpool, par le navire Mobile, capitaine Johnson, 30 tonnes à vendre, en quantité convenable aux acheteurs, mais pas moins de cinq barils, qui seront délivrés à $3 50 le baril, s'adresser à Messrs Berman et Briggs, rue de canal, ou sur la levée près le marché aux légumes. Le public est prévenu que c'est la dernière importation de charbon anglais faite cet hiver

F. X. Coinçon & co.,

No. 71, RUE ROYALE.

OFFRENT à vendre les marchandises ci-après reçues par les derniers arrivages du Havre,

300 livres Gelées de toutes qualités,
500 livres Pâtes de coings, de pommes, à la vanille, à l'orange, au citron, &c.
40 caisses absynthe 25 do Kirschenwasser,
40 do Fruits assortis,
30 do Liqueurs assorties de Paris,
30 do Curraçao de Hollande,
24 do Orosoma, Marasquin et Dantzick,
10 do Jus de Groseilles,
20 do Vin de Tokai,
30 paniers Champagne,
300 pièces mousselines imprimées,
80 do Ghingams,
120 pièces mousselines Suisses unies et brodées,
30 douzaines mouchoirs Batiste brodés,
Fleurs artificielles, bijouteries dorées et parfumerie

WHISKEY rectifié, à vendre par ...

TERMS OF T[illegible]

SUBSCRIPTION ... [illegible]

Regular Packet from N[illegible]

FOR SAINT LO[illegible]

Coastwise

FOR BOSTON

FOR BALTIMO[RE]

FOR NEW Y[ORK]

FOR BOSTO[N]

FOR PHILA[DELPHIA]

FOR BOST[ON]

FOR NEW Y[ORK]

FOR NEW

FOR BOSTO[N]

FOR SAVANNAH

FOR NEW

FOR PHIL[ADELPHIA]

FOR NEW

Europea[n]

FOR LIVE[RPOOL]

FOR LIVE[RPOOL]

FOR L[IVERPOOL]

FOR LIVER[POOL]

FOR HA[VRE]

FOR LIV[ERPOOL]

FOR LIV[ERPOOL]

FOR HA[VRE]

FOR LIV[ERPOOL]

FOR H[AVRE]

WHISKEY ... JOSEPH